



Montpellier Méditerranée Métropole Un territoire dynamique qui resterait jeune à l'horizon 2040

Montpellier Méditerranée Métropole compterait entre 569 000 et 585 000 habitants en 2040. La croissance démographique serait toujours soutenue jusqu'à cet horizon, mais moins dynamique que sur la période récente. L'excédent naturel porterait la hausse de la population, les naissances continuant à être plus nombreuses que les décès du fait de la jeunesse de la population dans le territoire. Le solde migratoire, actuel moteur de la croissance, diminuerait et deviendrait même négatif à partir du milieu des années 2030. En effet, le nombre des arrivées se stabiliserait, alors que les départs continueraient à augmenter. Cette dynamique démographique, combinée à l'évolution des modes de cohabitation, conduirait à quelque 3 000 ménages supplémentaires chaque année d'ici 2040. Les ménages d'une seule personne deviendraient les plus nombreux.

Séverine Pujol, Insee

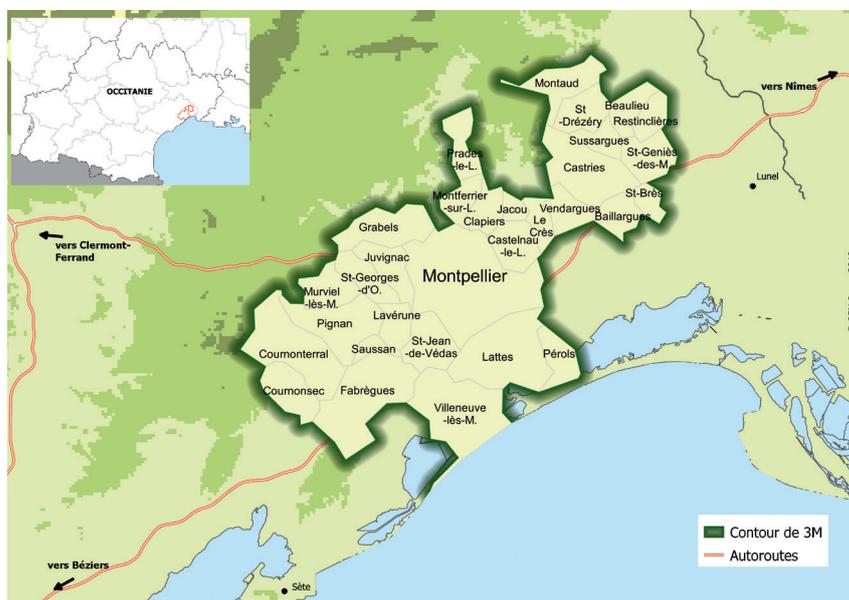
En 2040, Montpellier Méditerranée Métropole (figure 1) compterait entre 569 100 et 584 800 habitants, soit entre 4 700 et 5 300 habitants supplémentaires chaque année (encadré 1). Cette évolution correspondrait à une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 0,9 % à 1,0 %, soit un niveau bien supérieur à celui projeté sur l'ensemble de la région (+ 0,6 %). La croissance démographique ralentirait néanmoins par rapport à la période récente. En effet, entre 2010 et 2015, la population de la métropole montpellieraine augmente de 8 000 habitants chaque année. La nette réduction du solde migratoire à l'horizon 2040 serait la principale explication à ce tassement démographique.

L'excédent naturel, moteur de la croissance démographique

D'ici 2040, l'excédent naturel serait le principal contributeur à la hausse de la population (figure 2). Cela constituerait

1 Un territoire composé de 31 communes

Carte de situation de la métropole de Montpellier



Source : Insee

une inflexion dans la dynamique démographique puisque sur la période récente, la croissance est également portée par un excédent migratoire très fort : entre 2010 et 2015, la population a augmenté de 1,9 % en moyenne annuelle, 1,2 % du fait de l'excédent migratoire et 0,7 % de l'excédent naturel.

Quel que soit le scénario de projection, le solde migratoire diminuerait au fil des années et deviendrait même négatif à partir de 2034, sous l'effet d'une hausse continue des départs et d'une stabilisation des arrivées. Cette stabilité des arrivées s'expliquerait par la stagnation de la population jeune résidant ailleurs en France, population traditionnellement attirée par la métropole montpelliéraine. Le territoire continuerait cependant à être très attractif pour les très jeunes adultes (18-21 ans), venant s'installer sur le territoire principalement pour étudier. Néanmoins, à partir de 23 ans, le solde migratoire, déjà actuellement négatif, se détériorerait, les départs de ces jeunes adultes augmentant.

Quant au solde naturel, sa contribution à la croissance démographique varierait peu : elle resterait de l'ordre de + 0,8 % par an. Mais compte tenu de la dégradation du solde migratoire, le solde naturel porterait à lui seul la croissance à partir de 2030. Sur l'ensemble de la période 2013-2040, les naissances resteraient plus nombreuses que les décès, mais avec une évolution contrastée au fil du temps : l'excédent naturel augmenterait continuellement jusqu'en 2030 puis diminuerait, en restant néanmoins à un niveau supérieur à celui de 2013. Ces évolutions s'expliqueraient par un ralentissement de la hausse des naissances

2 De 127 000 à 143 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040

Évolution de la population de Montpellier Méditerranée Métropole selon les deux scénarios de projection

Année	Scénario central				Scénario attractivité renforcée			
	Population	Croissance annuelle moyenne (%)	dont solde naturel (%)	dont solde migratoire (%)	Population	Croissance annuelle moyenne (%)	dont solde naturel (%)	dont solde migratoire (%)
2013	441 884				441 884			
		+ 1,2	+ 0,8	+ 0,4		+ 1,3	+ 0,8	+ 0,5
2025	508 700				518 200			
		+ 0,9	+ 0,8	+ 0,1		+ 1,0	+ 0,8	+ 0,2
2030	532 500				544 500			
		+ 0,7	+ 0,7	0,0		+ 0,7	+ 0,7	0,0
2040	569 100				584 800			
2013-2040		+ 0,9	+ 0,8	+ 0,1		+ 1,0	+ 0,8	+ 0,2

Lecture : selon le scénario central, entre 2013 et 2025, la population augmenterait de 1,2 % par an en moyenne sur l'ensemble de la période, dont 0,8 % en raison du solde naturel et 0,4 % en raison du solde migratoire.

Sources : Insee, recensement de la population 2013, projections de population (modèle Omphale 2017)

à partir du début des années 2020, auquel s'ajouterait une accélération de la hausse des décès à partir de 2030, en lien avec l'arrivée des générations du baby-boom aux âges de forte mortalité.

Des seniors plus nombreux, mais une population qui resterait néanmoins jeune

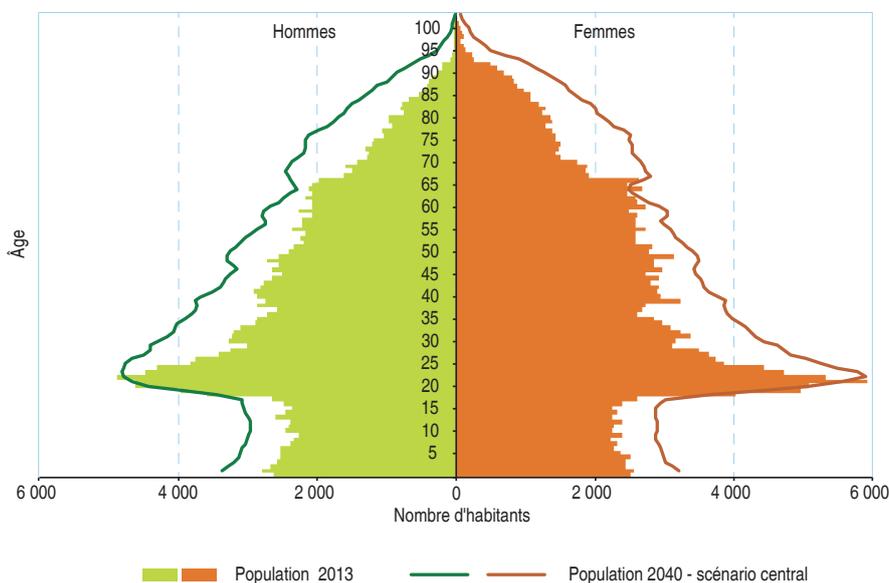
L'augmentation de la population concernerait toutes les classes d'âge, sauf les très jeunes adultes (figure 3). Elle serait néanmoins relativement plus marquée pour les plus âgés. Le nombre d'habitants âgés d'au moins 60 ans augmenterait de moitié : 89 900 en 2013 et 136 500 en 2040. Pour les 80 ans ou plus, la hausse serait encore plus forte : leur nombre doublerait, passant de 20 000

à 40 000. Ce serait une conséquence de l'arrivée aux grands âges des baby-boomers, phénomène accentué par l'augmentation de l'espérance de vie.

Ces seniors, au-delà de 80 ans, représenteraient 7 % des habitants de la métropole, contre 5 % actuellement. Le vieillissement attendu de la population est cependant à relativiser. D'une part, à l'échelle de l'Occitanie, 11 % des habitants auraient 80 ans ou plus en 2040, contre 7 % en 2013. D'autre part, grâce aux nouveaux arrivants, dont beaucoup sont des étudiants, et aux nombreuses naissances, la population de la métropole montpelliéraine resterait néanmoins jeune : en 2040, 54 % des habitants auraient moins de 40 ans contre 56 % en 2013.

3 Seuls les très jeunes adultes ne seraient guère plus nombreux en 2040

Pyramides des âges de Montpellier Méditerranée Métropole : population en 2013 et population projetée en 2040 selon le scénario central



Sources : Insee, recensement de la population 2013, projections de population (modèle Omphale 2017)

Une croissance des ménages plus rapide que celle de la population

En 2040, compte tenu des évolutions de population anticipées dans ces deux scénarios, le nombre de ménages varierait entre 284 000 et 291 000, selon que l'on considère l'un ou l'autre, soit entre 2 800 et 3 000 ménages supplémentaires chaque année. Le rythme de progression, de 1,1 % à 1,2 % en moyenne chaque année, serait ainsi supérieur de 0,2 point à celui de la population.

L'augmentation du nombre de ménages serait principalement portée par la croissance démographique, mais elle serait également due aux évolutions projetées des modes de cohabitation. Les ménages composés d'une personne seule ou d'une famille monoparentale bénéficieraient en effet de la plus forte croissance, leur nombre augmentant de moitié entre 2013 et 2040. Le nombre de couples, avec ou sans enfants, augmenterait également mais dans des proportions moindres.

En conséquence, les ménages d'une seule personne verraient leur poids dans la population augmenter, passant de 43 % en 2013 à 46 % en 2040 (figure 4). À l'inverse, la part des couples avec ou sans enfants diminuerait de 4 points.

La baisse de la part des couples au profit de celle des personnes seules, ou dans une moindre mesure des familles monoparentales, s'observerait surtout dans la tranche d'âge des 35-49 ans et encore plus chez les 50-64 ans. Les 80 ans ou plus constitueraient le seul groupe d'âge où la part des couples augmenterait, les gains encore attendus de l'espérance de vie chez les hommes comme chez les femmes permettant de prolonger la vie en couple. Alors qu'en 2013 ces seniors sont plus nombreux à vivre seuls qu'en couples, en 2040 la tendance s'inverserait.

4 En 2040, les ménages constitués d'une personne seule seraient les plus nombreux

Répartition des ménages de Montpellier Méditerranée Métropole selon le mode de cohabitation (en %)

	2013	2040
Couple (avec ou sans enfants)	42	38
Famille monoparentale	10	11
Personne seule	43	46
Autre mode de cohabitation	5	5

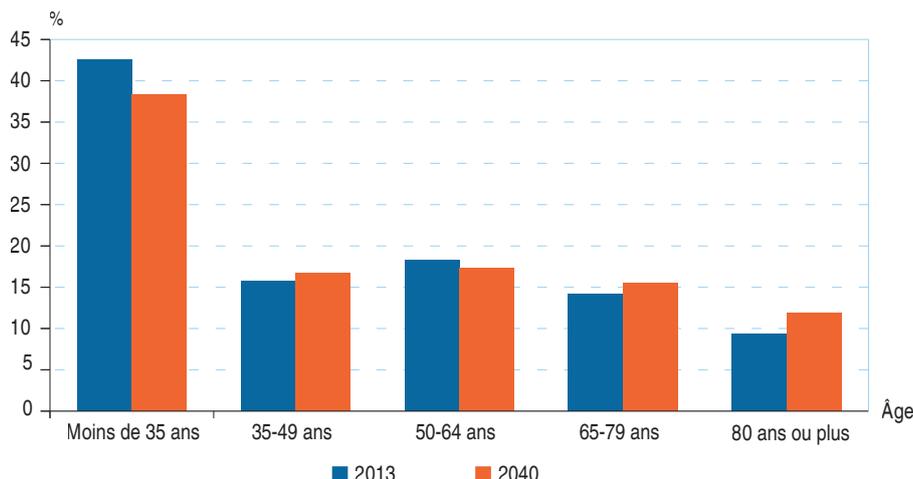
Sources : Insee, recensement de la population 2013, projections de population (modèle Omphale 2017)

Deux fois plus de personnes âgées vivant seules

D'ici 2040, le nombre de personnes âgées d'au moins 80 ans vivant seules doublerait, passant de 8 000 à 16 000. Ces personnes, les plus concernées par une potentielle perte d'autonomie, représenteraient ainsi 12 % des personnes vivant seules en 2040 (figure 5), alors que leur poids dans l'ensemble de la population de la métropole montpelliéraine ne serait que de 7 %. Jusqu'à la fin des années 2020, leur nombre augmenterait continuellement pour se stabiliser à partir de 2030, en lien avec la hausse des décès à partir de cette date. Pour les autres tranches d'âge, la hausse du nombre de personnes vivant seules serait régulière au cours de la période 2013-2040, tout en demeurant plus modérée pour les plus jeunes. Néanmoins, compte tenu du caractère étudiant très marqué de Montpellier Méditerranée Métropole, la part des jeunes parmi les personnes vivant seules resterait largement majoritaire. ■

5 Davantage de personnes âgées seules en 2040

Répartition des personnes seules de Montpellier Méditerranée Métropole selon l'âge, en 2013 et à l'horizon 2040



Sources : Insee, recensement de la population 2013, projections de population (modèle Omphale 2017)

Encadré 1 Un scénario basé sur une attractivité renforcée

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections de population infranationales en faisant évoluer d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles. Les hypothèses d'évolution formulées sont réunies au sein d'un scénario démographique. Un premier scénario, dit « scénario central », reproduit les tendances observées sur le passé récent (2011 à 2015). Il se base sur une fécondité de 1,95 enfant par femme, une évolution de la mortalité dans chaque territoire parallèle à la tendance nationale et un excédent migratoire de la France avec l'étranger de l'ordre de 70 000 personnes par an.

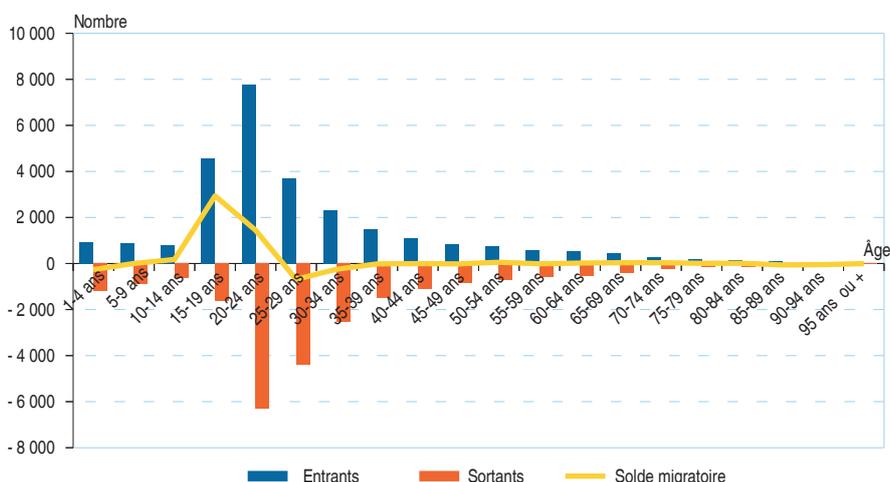
Un second scénario a été établi spécifiquement pour Montpellier Méditerranée Métropole. Il se base sur des hypothèses de migrations internes permettant de modéliser une plus forte attractivité du territoire. La métropole est aujourd'hui très attractive pour les 15-24 ans, du fait de sa position de grand pôle universitaire, et est déficitaire pour les jeunes actifs, notamment dans les échanges avec la proche périphérie (figure 6). Ce second scénario, dit « scénario attractivité renforcée », a alors été bâti selon deux critères : d'abord limiter le départ des jeunes ménages vers la proche périphérie, en diminuant de 20 % les départs des moins de 40 ans vers les cinq intercommunalités limitrophes ; ensuite renforcer l'attractivité chez les plus jeunes, en augmentant de 2 % par an l'arrivée des 18-25 ans en provenance du reste de la France métropolitaine.

À partir de ces projections de population, des projections de ménages sont modélisées, la notion de ménage correspondant à l'ensemble des habitants d'un même logement occupé à titre de résidence principale. Pour cela, la population issue des projections par sexe et âge est répartie selon le mode de cohabitation projeté à partir des évolutions récentes : enfants, adultes en couple (avec ou sans enfants), parents d'une famille monoparentale, personnes seules, personnes hors famille (colocation) et populations hors ménages (internats, foyers, maisons de retraite...). Pour passer des personnes aux ménages, on applique ensuite un coefficient qui tient compte de cette répartition par mode de cohabitation.

Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées. D'autres aléas peuvent influencer l'évolution démographique et ne sont pas pris en compte : politiques locales de construction de logements et limites du foncier, événement économique local majeur, etc.

6 Un solde largement excédentaire chez les très jeunes adultes

Répartition des entrants, sortants et du solde migratoire par âge de Montpellier Méditerranée Métropole en 2014



Source : Insee, recensement de la population 2014

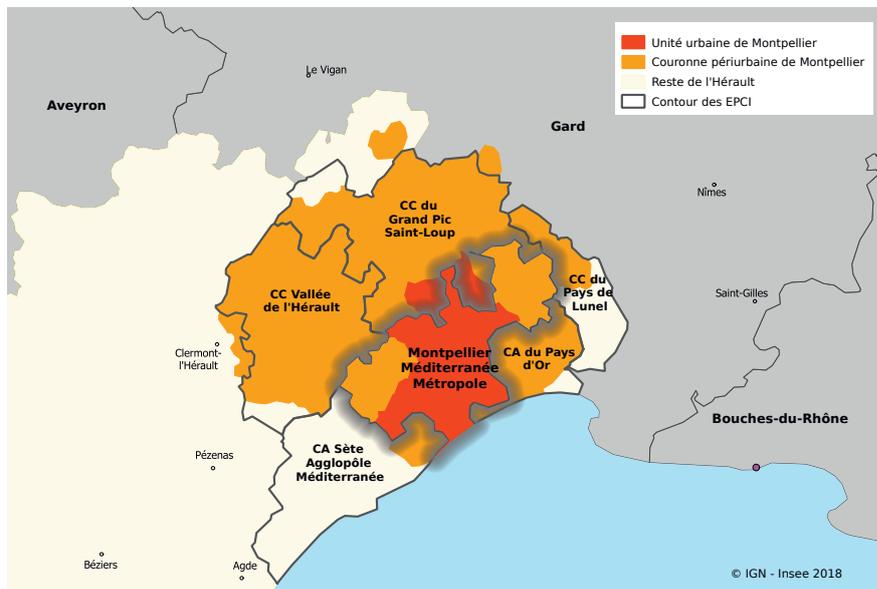
Le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole est entouré de cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la communauté d'agglomération (CA) du Pays de l'Or, celle de Sète Agglopolé Méditerranée et les communautés de communes (CC) du Pays de Lunel, de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup. Selon le scénario central, la population de ces cinq EPCI réunis augmenterait à l'horizon 2040, mais de façon plus modérée que celle de la métropole montpelliéraine. La population de ces cinq EPCI atteindrait 359 400 habitants en 2040 contre 297 300 en 2013, soit une croissance de 0,7 % en moyenne chaque année.

Le périmètre de la métropole montpelliéraine diffère légèrement de celui de l'unité urbaine (ou agglomération) de Montpellier (*définitions*) : 14 communes de la métropole n'appartiennent pas à l'unité urbaine et inversement 5 communes de l'unité urbaine ne font pas partie de la métropole. L'agglomération de Montpellier compte 414 000 habitants en 2013, soit 27 800 habitants de moins que Montpellier Méditerranée Métropole.

La croissance démographique de l'unité urbaine, portée par Montpellier, serait cependant semblable à celle de la métropole à l'horizon 2040, la population augmenterait de 0,9 % en moyenne chaque année.

L'aire urbaine (*définitions*) de Montpellier, composée de l'unité urbaine et de sa couronne, est un territoire plus vaste qui englobe la totalité de Montpellier Méditerranée Métropole, la CA du Pays de l'Or, la grande majorité des CC de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup ainsi que le nord du Pays de Lunel et deux communes de l'est de la communauté d'agglomération Sète Agglopolé Méditerranée. Sa croissance démographique serait légèrement supérieure à celle de l'unité urbaine ou de la métropole de Montpellier, sa population augmenterait de 1 % par an en moyenne à l'horizon 2040.

7 Cinq intercommunalités dans l'orbite de la métropole montpelliéraine



Source : Insee, zonage en aires urbaines 2010

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

On parle d'**excédent naturel (ou migratoire)** lorsque les naissances (ou arrivées) sont plus nombreuses que les décès (ou départs).

La notion d'**unité urbaine** correspond à celle plus communément admise d'agglomération. Elle repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

La notion d'**aire urbaine** correspond à celle de la ville et de son aire d'influence, en matière d'emplois et de population. Une grande aire urbaine, comme celle de Montpellier, est un ensemble de communes constitué par un **pôle urbain** (unité urbaine de 10 000 emplois ou plus) et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Cet ensemble de communes attiré par le pôle d'emploi est appelé **couronne périurbaine**.

Insee Occitanie
36, rue des Trente Six Points
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « Montpellier Méditerranée Métropole - un territoire à l'attractivité très contrastée », *Insee Analyses Occitanie* n° 64, décembre 2018
- « Population d'Occitanie à l'horizon 2050 - Un accroissement des déséquilibres entre départements », *Insee Analyses Occitanie* n° 44, juin 2017
- « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n° 1652, juin 2017

